

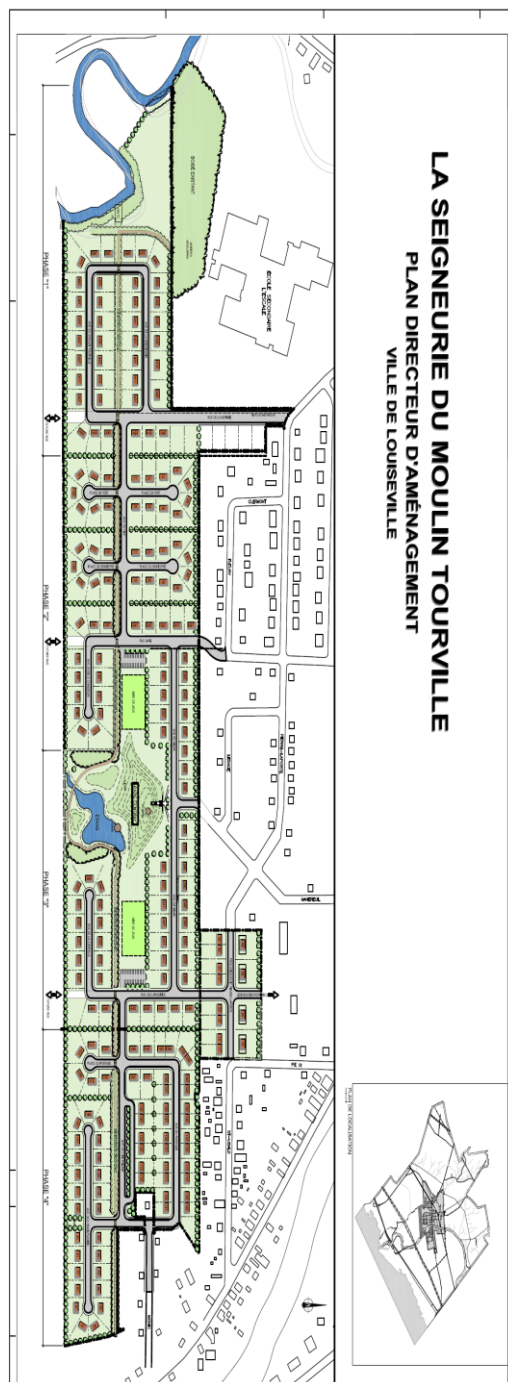
Renseignez-vous!
Terrains disponibles
à partir de 2,50 \$/pi²



AUTRES TERRAINS DISPONIBLES

D'autres terrains, destinés à des fins de construction résidentielle, sont disponibles sur le territoire lousevillois.

Venez nous voir pour en savoir plus!



Depuis sa toute première pelletée de terre le 4 juin 2004, le développement domiciliaire de la Seigneurie du Moulin Tourville n'a jamais cessé de croître.

48 résidences y sont établies ou en voies de l'être, à l'aube de 2015.

Des terrains sont toujours disponibles à la Seigneurie du Moulin Tourville.

Ce secteur de prestige, d'accès facile, d'une tranquillité assurée, est situé près des services de loisirs, de l'école secondaire et du centre-ville.

Notre but est de vous fournir les services les plus complets afin que vous profitiez au maximum de l'aventure de votre vie, sans soucis.

Nous sommes impatients de vous faire découvrir notre ville !



Seigneurie du Moulin Tourville



**Un rêve
réalisable!**

Ville de Louiseville
105, avenue Saint-Laurent
Louiseville QC J5V 1J6

Téléphone : (819) 228-9437 #2105
Télécopieur : (819) 228-2263

Site internet :
<http://www.ville.louiseville.qc.ca>

Informations :
urbanisme@ville.louiseville.qc.ca

Un développement domiciliaire pour vous

QUELQUES TERRAINS SONT
DISPONIBLES DÈS MAINTENANT POUR
DE LA CONSTRUCTION RÉSIDEN-
TIELLE, DE TYPE UNIFAMILIALE À STRUCTURE
ISOLÉE À UN OU DEUX ÉTAGES.

12 TERRAINS SERONT BIENTÔT
DISPONIBLES POUR LA CONSTRUCTION
RÉSIDENTIELLE UNIFAMILIALE À
STRUCTURE JUMELÉE.

LA SUPERFICIE MOYENNE DES
TERRAINS EST D'ENVIRON 899 M² OU
9675 PI².



PRIX ET TAXATION

Actuellement, les terrains se vendent 2,95 \$ le pied carré, plus taxes de ventes applicables (TPS et TVQ). Exceptionnellement, la Ville offre 5 de ses terrains destinés à recevoir une résidence unifamiliale à deux étages à prix réduit, soit 2,50 \$ le pi carré. Contactez-nous pour plus de détails.

Les prix peuvent augmenter sans préavis.

Il n'y a **aucune taxe de secteur**, ou taxe d'amélioration, seulement les taxes municipales qui sont actuellement au taux de 1.07 \$ le 100 \$ d'évaluation pour 2015. À cela, vous devez ajouter la taxe d'eau, la taxe pour les ordures et pour l'assainissement des eaux.



EXIGENCES DE SECTEUR

Lors de l'achat du terrain, les frais relatifs à vos droits de mutation ne sont applicables que sur la valeur du terrain.

En plus de devoir répondre aux règlements d'urbanisme en vigueur, il y a quelques exigences particulières à respecter pour ce secteur de prestige.

La principale contrainte est qu'un minimum de 25% de maçonnerie est exigé en façade de votre bâtiment principal.

Venez nous rencontrer et il nous



EXÉCUTANT DES TRAVAUX

fera plaisir de vous en informer plus amplement.

Les maisons usinées y sont permises depuis peu, nous avons modifié notre réglementation en janvier 2009. Vous pouvez aussi avoir recours à l'entrepreneur de votre choix ou être l'auto-constructeur de votre résidence.

SERVICES

Les terrains se vendent cadastrés et les services d'aqueduc et d'égouts y sont rendus. Il ne vous reste plus qu'à vous brancher aux réseaux. De plus, un éclairage publique bien définit agrémente le secteur.

DÉLAIS DE CONSTRUCTION

Vous avez deux ans pour construire votre maison, à partir de la date d'achat du terrain.

